



Territoire 5/Quartier 2/Prévoyants-Le Parc

Le Maire

A tous les habitants

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la Ville est engagée dans un projet urbain qui comprend des services publics et des logements sur le terrain situé au 65 avenue de la Croix-Blanche. La première tentative de concertation que nous avons initiée au sujet de cette opération a tourné court : mal préparée et mal expliquée, elle s'est d'emblée heurtée au mécontentement des habitants du quartier qui ont signé une pétition lancée par l'association de défense des habitants de la Croix-Blanche.

Compte tenu des inquiétudes ainsi exprimées, j'ai décidé de remettre à plat le dossier et de repartir sur de nouvelles bases. Un dialogue s'est alors ouvert avec les membres du bureau de l'association pétitionnaire avec qui nous sommes convenus d'une démarche de concertation à laquelle est associé le conseil de quartier Prévoyants-le Parc. Cette démarche consiste à mettre à la disposition des habitants, dans le cadre d'ateliers urbains ouverts, un architecte entouré de techniciens compétents, qui nous accompagneront tout au long des étapes de réalisation d'un nouveau projet. L'objectif est d'élaborer ensemble une solution neuve qui réponde aux attentes du plus grand nombre et valorise tout le quartier.

Dans ce cadre, aucune des questions que vous vous posez ne sera éludée. Il conviendra en particulier d'anticiper l'impact de ce projet en termes d'assainissement, d'effectifs scolaires, de circulation routière et de stationnement. La nature des services publics, le caractère et le nombre des logements, l'esthétique et la hauteur des constructions ainsi que leur intégration dans le tissu pavillonnaire environnant seront très attentivement examinés. Une contrainte cependant demeure : l'équilibre financier de l'opération pour laquelle la Ville a d'ores et déjà engagé 2 millions d'euros dans l'achat des terrains et les frais de démolition de l'ancien centre des impôts.

A mes côtés, Guy Challier, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, sera l'un de vos interlocuteurs principaux pour cette concertation qui s'étalera sur plusieurs mois et que je souhaite à tous points de vue exemplaire. Pour en parler plus longuement, je vous propose une rencontre publique :

mardi 13 décembre 2011 à 20h30 salle Chanteloup 1 avenue de Nonneville

En espérant vous y retrouver nombreux, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Gérard SEGURA

Maire d'Aulnay-Sous-Bois

Conseiller Général de la Seine-Saint-Denis

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 56 - 93602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX - TEL. : 01 48 79 63 63 - FAX : 01 48 79 63 09 - Web : www.aulnay-sous-bois.com